

La Journée mondiale de l'enfance est une journée d'action annuelle organisée par l'UNICEF « pour les enfants et par les enfants ». Chaque année, le 20 novembre – jour anniversaire de la Convention des droits de l'enfant –, des enfants du monde entier assument des fonctions normalement occupées par des adultes, dans les domaines de la politique, du commerce, des médias, du sport, des loisirs et des écoles et dans d'autres institutions.

Il existe plusieurs manières de participer à la célébration mondiale des droits de l'enfant à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance. Voici quelques idées !

Cette action baptisée #EnfantsAuxCommandes est une façon d'attirer l'attention sur les problèmes les plus urgents auxquels sont confrontés les enfants. Elle est une manifestation des droits de l'enfant et une manière de montrer que chaque enfant a le droit d'être entendu, de participer et de jouer un rôle civique dans sa société.

Il existe plusieurs manières de participer à la célébration mondiale des droits de l'enfant à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance. Voici quelques idées !

- **Demandez aux élèves eux-mêmes** quelles possibilités ils aimeraient avoir et quels processus ils aimeraient mettre en place dans l'école pour manifester leur droit d'être entendus et pris au sérieux.
- **Les élèves enseignants** : les élèves partagent leur expérience, leurs compétences ou leurs idées en organisant un atelier pour leurs camarades, ou même pour les enseignants.
- **Les conseils et comités d'élèves** : les élèves ont la possibilité de discuter de leurs problèmes ou de leurs idées avec leurs représentants au conseil d'élèves.
- **Une journée portes ouvertes** : les enseignants laissent la porte de leur bureau ouverte pour que tout élève qui le souhaite puisse venir parler



d'un problème lié aux droits de l'enfant.

- **Invitez un journal local ou une station de radio locale à venir dans votre école** afin que les élèves puissent informer un plus large public des célébrations organisées et des enseignements tirés.
- **Informez la communauté éducative au sens large** : invitez les parents ou les tuteurs à venir assister à l'école à une présentation sur la Convention donnée par les élèves.
- **Organisez un débat à l'école** sur un sujet lié aux droits de l'enfant.
- **Les tutorats d'élèves** : formez des groupes de deux en mettant ensemble un jeune élève et un élève plus âgé, pour faciliter le tutorat mutuel.
- **Mettez en place des actions dans votre communauté** pour inciter les élèves à exercer leurs droits dans leur communauté locale en faisant part de leurs points de vue aux représentants des autorités locales.
- **Le bleu à l'honneur** : le 20 novembre, demandez aux élèves et aux enseignants de s'habiller en bleu ou de décorer votre école en bleu pour célébrer la Journée mondiale de l'enfance !
- **Le plus important** : n'oubliez pas d'impliquer les enfants et les jeunes tout au long du processus, de la planification à la mise en œuvre afin de rester fidèle à l'esprit « pour les enfants et par les enfants » de la journée.

Partagez le travail créatif de vos élèves !

Partagez des photos de vos élèves en train d'apprendre afin que l'on fasse mieux entendre leur voix !

Envoyez-nous vos photos par e-mail à : lesson@project-everyone.org

Ou partagez la vision que vos élèves ont de l'avenir des enfants sur **Twitter** @TheWorldsLesson @UNICEF en utilisant les hashtags **#PourChaqueEnfant #EnfantsAuxCommandes #JournéeMondialedeL'Enfance !**